

AUTORISATION PARENTALE RVCH (UNIQUEMENT POUR LES MINEURS)

Nom/.Prénom de la personne responsable :

demeurant à :

J'autorise mon enfant : à être membre du club Rognac Velaux Coudoux Handball, d'y pratiquer ou arbitrer le handball ou tout autre activité nécessaire à l'apprentissage du handball.

J'autorise le représentant du club à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'incident, notamment en cas d'accident ou de blessure de mon enfant.

J'autorise mon enfant à être transporté sur les lieux des rencontres, les jours de matchs ou de tournois par des personnes véhiculées étant en règle avec les lois du code de la route, et décline toute responsabilité vis-à-vis du club, de ses éducateurs et des parents volontaires en cas d'incident.

Les parents des enfants inscrits dans les sections jeunes s'engagent à :

- ne jamais déposer leur enfant sans s'assurer de la présence d'un éducateur responsable.
- accompagner leur enfant jusqu'à l'intérieur de la salle et à venir le chercher de même, en respectant les horaires de début et fin entraînements et de convocations pour les matchs.

Fait à :

Le : / /

Signature du responsable :